



Monsieur Charles LABOURE  
Président de la Communauté de Communes  
du Pays d'Urfé  
42430 SAINT JUST EN CHEVALET

à

Mesdames, Messieurs  
les membres du Conseil Communautaire

Saint Just en Chevalet,  
Le vendredi 17 avril 2026

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer à la réunion de Conseil Communautaire le :

Le jeudi 30 avril 2026 à 20h  
**Au siège de la Communauté de communes du Pays d'Urfé**  
55, rue René Cassin – 42430 Saint Just en Chevalet

**ORDRE DU JOUR :**

Séance publique :

- **Approbation des procès-verbaux des séances du 26 février et du 16 avril 2026 ;**
- **Approbation des orientations budgétaires pour l'exercice 2026 ;**
- **Fiscalité / Vote des taux ;**
- **Vote du budget primitif 2026 ;**
- **Organisation de l'exécutif et création des commissions thématiques ;**
- **Election des membres de la commission d'appel d'offres ;**
- **Election de représentants et désignation dans les organismes extérieurs ;**
- **Délégations d'attributions du conseil communautaire au président et/ou au bureau ;**
- **Indemnités des élus communautaires ;**

Séance de travail :

- **Interventions et questions diverses.**

Comptant sur votre présence indispensable, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Président,  
Charles LABOURE

**NB:** *Accès à la salle de réunion par l'arrière du bâtiment – Interdiction de stationner sur le parking derrière la maison de santé. Emplacements réservés aux professionnels de santé.  
Merci de votre compréhension.*